

COVID-19 : Guide à l'intention des groupes d'entraide et des groupes d'épargne

- **Communication avec les groupes d'entraide et les groupes d'épargne.** Essayez de vous procurer les coordonnées des président(e)s des groupes pour pouvoir diffuser des informations à l'ensemble des groupes. Demandez-leur quelles sont leurs préférences pour recevoir les communications, par exemple WhatsApp, Facebook Messenger, SMS, etc. et s'il est nécessaire de leur fournir des crédits téléphoniques supplémentaires pour assurer la communication.
- **Interruption des réunions de groupes d'entraide et des groupes d'épargne qui ne sont pas nécessaires.** Si le COVID-19 est présent dans la communauté ou si le gouvernement impose des restrictions sur les rassemblements, il est conseillé d'interrompre les réunions des groupes d'entraide et des groupes d'épargne pendant un certain temps. Les groupes seront peut-être également obligés de procéder à la répartition d'urgence partielle ou totale de leurs fonds afin de garantir que les membres aient accès à leur épargne (voir [les recommandations complètes](#))
- **Autres moyens de continuer à assurer des services financiers par le biais de groupes d'entraide/d'épargne.** Si un petit groupe est en mesure de se réunir sans prendre de risque, le comité de direction peut décider d'organiser un roulement, en demandant aux membres de venir un par un, pendant la journée ou sur un créneau horaire donné, pour effectuer leurs opérations habituelles d'épargne ou de remboursement (plutôt que de rassembler tout le groupe en même temps). Les groupes pourraient également être encouragés à poursuivre leurs activités d'épargne et de contribution grâce à une plateforme de services monétaires mobiles.
- **Si les groupes peuvent continuer à se réunir, il importe de faire parvenir des messages d'hygiène clés dans les langues locales.** De plus, seuls le ou la secrétaire du groupe et le membre concerné doivent pouvoir toucher son livret personnel (le livret ne doit pas passer entre les mains d'autres membres) et le membre doit remettre l'argent en espèces directement au trésorier/à la trésorière (l'argent ne doit pas passer entre les mains d'autres membres).
- **Soutien mutuel.** Encouragez les membres des groupes à réfléchir à la façon dont ils peuvent continuer à se soutenir mutuellement, et à soutenir les personnes de leur communauté qui sont plus vulnérables. Ils pourraient par exemple mettre en place un système d'« accompagnement par buddy » ou de prise de contact hebdomadaire avec d'autres membres, par téléphone ou en personne en respectant les distances de sécurité.



- **Suivi du marché.** Tenez-vous mutuellement informés de certaines informations concernant le marché, notamment de toute évolution dans la demande ou les prix, afin d'aider les membres des groupes à planifier pour leurs moyens de subsistance et leur famille.

Contactez claire.hancock@tearfund.org

ou

Covid19-response-team@tearfund.org